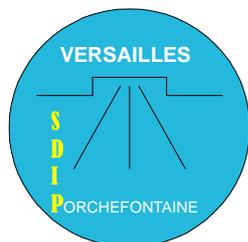


SYNDICAT de DEFENSE des INTERETS de PORCHEFONTAINE

Association régie par la loi de 1901, déclarée sous le n°857

Affiliée à Sauvegarde et Animation de Versailles.



15 juin 2010
86 rue Yves Le Coz
78000 Versailles
Tel : 01 39 02 12 41
Fax : 01 39 07 28 75
Courriel : sdipinfo@orange.fr

SDIPINFO N°1

Bulletin d'information du Syndicat de Défense des Intérêts de Porchefontaine

Après plusieurs années d'interruption, les activités du SDIP ont été relancées à l'initiative de Serge Perrutel.

Une assemblée générale s'est tenue le 14 septembre 2009.

Au cours de celle-ci, un conseil d'administration a été élu et les grandes orientations du programme d'action ont été présentées et discutées avec les nouveaux adhérents présents.

Organisation

Conseil d'administration		
AMEILHAUD Jean Paul BARTHES Françoise BEQUET Pierre BROCHETON Bernard CHABERT Robert DÉMARET Alain DIVAN Michèle DUTROU Claude HEREAU André	JEFFROY Claude JEFFROY Isabelle PERRUTEL Serge de ROMEMONT Emmanuel SAMANOS Jacques SCHIFRES Yannik SICÉ Claudine SIDOT Loïc SILVESTRE Philippe	

A ce jour le conseil d'administration s'est réuni quatre fois, le 30 septembre 2009, le 7 décembre 2009, le 8 mars 2010 et le 7 juin 2010. Au cours de sa première réunion le 30 septembre 2009, le conseil d'administration a désigné les membres du bureau

Bureau	
PERRUTEL Serge	Président
DUTROU Claude	Vice-Président
SIDOT Loïc	Vice-Président
SAMANOS Jacques	Secrétaire
DÉMARET Alain	Secrétaire adjoint
SICÉ Claudine	Trésorière
SCHIFRES Yannik	Trésorier Adjoint

et créé cinq commissions (groupes de travail) :

CIRCULATION	A86	TRANSPORTS EN COMMUN / bus B	URBANISME/ enfouissement des réseaux	ZONE VERTE
F.BARTHES R.CHABERT L.SIDOT J-P. AMEILHAUD	C. DUTROU S. PERRUTEL A. HEREAU C. JEFFROY E. de ROMEMONT	A. DÉMARET J. SAMANOS Ph. SILVESTRE	C. JEFFROY I. JEFFROY Y. SCHIFRES P. BEQUET	S. PERRUTEL L. SIDOT E. de ROMEMONT

Les statuts du SDIP ont été déposés à la préfecture et une charte de fonctionnement interne a été élaborée.

Travail des commissions

Commission circulation

Les travaux se sont concentrés sur trois axes :

- Amélioration du circuit de pistes cyclables : l'objectif est de faciliter et de sécuriser la circulation en vélo dans le quartier ; une proposition de la commission est à l'étude consistant à relier l'avenue de Paris au centre sportif. La configuration des voies du quartier ne se prête pas facilement pas à la matérialisation d'un tel projet, mais l'enjeu est suffisamment important pour que la réflexion se poursuive et débouche sur une solution réalisable.

- Sécurisation des piétons : la limitation de la vitesse à 30km/h dans certaines zones critiques comme la deuxième partie de la rue Rémont semble indispensable. Cette disposition, pour être efficace, devra s'accompagner, de contrôles automatiques (panneaux lumineux indiquant la vitesse et si nécessaire répressifs)

- Régularisation du flux des voitures. La pose de feux de croisement au carrefour de la rue Sarraut et Coste devrait améliorer la situation actuelle particulièrement difficile aux heures de pointe. Des comptages du trafic dans le quartier ont été demandés à la municipalité qui a communiqué un rapport au président Serge Perrutel.

Par ailleurs la mise à niveau et l'aménagement sécuritaire (éclairage, tracé vélos.....) du chemin dit de la sablière reliant la rue Rémont à la chaumière faciliterait l'accès des piétons et des cyclistes à la piscine et à Viroflay rive-gauche.

Toutes ces propositions sont en discussion au sein du conseil d'administration et déboucheront, dès qu'elles seront approuvées, sur des actions auprès des interlocuteurs compétents.

Commission A 86

Elle s'est dans un premier temps, intéressée aux problèmes liés à la pollution de l'air, occasionnée par le tunnel et plus particulièrement par la cheminée de ventilation située à Viroflay.

Celle-ci fonctionnera selon les mesures qui seront réalisées par Cofiroute à l'intérieur du tunnel, à partir des installations placés dans celui-ci. Ces mesures réalisées à l'intérieur, par Cofiroute déclencheront à partir d'un certain seuil, celles effectuées à l'extérieur par la société AIR-PARIF. L'ouverture de la deuxième section du tunnel au pont Colbert étant programmée fin de 1^{er} semestre 2011, il n'y a pas encore été effectué de mesure. Les calculs prévisionnels qui nous ont été transmis se veulent rassurants, mais nous restons très attentifs sur le sujet, en liaison avec l'association UUDP de Viroflay.

Vous trouverez toutes les informations concernant le tunnel dans le journal de quartier « l'Echo des Nouettes » parution janvier 2011.

Commission Transports en commun.

Le terminus du bus B, reliant Versailles Porchefontaine à Roquencourt a son terminus officiel rue Coste à l'angle de la rue Yves le Coz privant tout le bas du quartier, de l'accès à ce bus. Après analyse, la commission a proposé de prolonger le trajet du bus B jusqu'au bas de la rue Yves le Coz puis jusqu'à Viroflay-Rive -Gauche ce qui permettrait, à terme, d'avoir une correspondance avec le futur tramway T6 reliant Chatillon à Viroflay. Après accord du conseil d'administration, des courriers ont été envoyés dans ce sens, dès mars 2010, à toutes les parties prenantes : Conseil régional, STIF, Phébus, Mairie de Versailles, Mairie de Viroflay.

Depuis, à l'exception du Stif, tous les destinataires ont accusé réception mais sans proposer de solution. Face à cette situation, de nouveaux courriers ont été expédiés le 14 juin,

- l'un à J.P. Huchon président du conseil régional et du STIF, accompagné de la lettre précédente (au cas où il ne l'aurait pas reçue).
- l'autre à la mairie de Versailles pour demander de pérenniser le trajet provisoire, mis en place pendant la construction de l'immeuble à l'angle de la rue Coste, à savoir, prolonger le service " Voyageurs " jusqu'à la place Louis XIV avec un arrêt dans chaque sens au bas de la rue Yves-le-Coz (au lieu dit des "7 ponts"), ceci sans attendre de trouver une solution définitive pour rejoindre Viroflay-Rive-Gauche. Au delà de la desserte du "bas" du quartier Porchefontaine, cette prolongation permettrait :
 - en créant un nouvel arrêt sur la ligne Phébus LCV, une correspondance permettant aux habitants du quartier d'accéder au centre Commercial Régional de Vélizy 2 en transports en commun,
 - et une correspondance avec la ligne RATP 171.

Commission urbanisme – enfouissement des réseaux.

Le PLU de Versailles est en cours de révision et neuf périmètres sont touchés s'agissant : du Cerf-volant (Versailles-porte de Buc), des Chantiers, de Montbauron, des

Matelots-Mortemets, de Pion (face au Mortemets en limite de St-Cyr), des gares Rive-Droite et Rive-Gauche, de Satory, de SVUC.

Voir document joint de SAVE sur « le PLU pour tous »

Nous sommes tous bien évidemment concernés, en tant qu'habitants de Versailles et utilisateurs des infrastructures concernés par ces périmètres modifiés.

Début juin, Claude et Isabelle Jeffroy membres de la commission ont remis leur démission du Conseil d'Administration « leur charge de travail n'étant pas compatible avec leur participation aux réunions du SDIP ». Une réflexion sur la réorganisation de la commission et de ses missions est en cours.

En attendant une sous-commission constituée de P.Bequet, J.Samanos et Y.Schifres s'est mise en place pour travailler sur l'enfouissement des réseaux dans le quartier.

Commission Zone verte

Un projet d'ateliers pédagogiques destinés à sensibiliser les élèves à l'environnement et la forêt est à l'étude. Serge Perrutel a eu un premier rendez-vous avec le directeur de l'école Pierre Corneille et a contacté la directrice de l'école Yves le Coz.

Si le programme scolaire le permet, une rencontre pourrait avoir lieu avec tous les enseignants, l'ONF et associations des parents d'élèves, afin de définir le but et le contenu du projet.

Une rencontre avec les directeurs des établissements est donc encore nécessaire sur le sujet pour accord de principe.

La commission souhaite également qu'un plan de plantations d'arbres dans le quartier soit mis en place.

Enfin une mesure du niveau de la pollution dans le quartier par AIRPARIF sera demandée à la Mairie.

Prochaine assemblée générale :

Mercredi 20 octobre 2010

à 20h30

à la maison de quartier

86 rue Yves le Coz

Pour nous contacter :

Par courrier : SDIP, Maison de quartier, 86 rue Yves Le Coz 78000 Versailles

Par courriel : sdipinfo@orange.fr

BULLETIN D'ADHESION 2009-2010

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE.....

COURRIEL.....

COTISATION 12€ PAR PERSONNE (payable par chèque à l'ordre de SDIP à envoyer à SDIP, Maison de quartier, 86 rue Yves Le Coz 78000 Versailles)